

André Turmel

Sociologue, département de sociologie, Université Laval

(1983)

“Autonomie disciplinaire.
Frontières entre disciplines
et démarches scientifiques”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de l'article de :

André Turmel, "Autonomie disciplinaire. Frontières entre disciplines et démarches scientifiques" (1983)

Un article publié dans **La sociologie et l'anthropologie au Québec. Conjonctures, débats, savoirs et métiers**, pp, 87-103. Actes du Colloque de l'ACSALF, mai 1983. Textes publiés sous la direction de Johanne Boisjoly et Gilles Pronovost. Montréal : ACSALF, cahiers de l'ACSALF, no 33, 1985, 238 pp.

M. Turmel est sociologue au département de sociologie à l'Université Laval.

[Autorisation formelle réitérée par M. Turmel le 6 octobre 2004 de diffuser cet article.]



Courriel : Andre.Turmel@soc.ulaval.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 19 janvier 2006 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

Introduction

1. Le contexte et l'arrière plan du débat
2. La configuration de l'autonomie disciplinaire
3. L'autonomie disciplinaire dans le contexte des disciplines charnières : sociologie, psycho-sociologie et socio-linguistique
4. Démarche scientifique et autonomie disciplinaire

André Turmel

Sociologue, Département de sociologie de l'Université Laval

“Autonomie disciplinaire. Frontières entre disciplines et démarches scientifique” (1983)



Un article publié dans **La sociologie et l'anthropologie au Québec. Conjonctures, débats, savoirs et métiers**, pp, 87-103. Actes du Colloque de l'ACSALF, mai 1983. Textes publiés sous la direction de Johanne Boisjoly et Gilles Pronovost. Montréal : ACSALF, cahiers de l'ACSALF, no 33, 1985, 238 pp.

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

La réflexion amorcée ici au sujet de l'autonomie disciplinaire tente de situer cette question à la fois dans le contexte des frontières entre disciplines et dans la perspective d'un questionnement du type de démarche scientifique qui prévaut généralement en sociologie. Le problème des frontières entre disciplines renvoie à la territorialité des différentes disciplines, i.e. au contexte de leur mouvance et de leur déplacement continuels, étant donné que cette territorialité disciplinaire n'est jamais donnée et fixée une fois pour toute malgré la pesanteur des médiations institutionnelles. Au fil de la réflexion, il a semblé que le déplacement des frontières disciplinaires produisait des effets sur la constitution des domaines de savoir et le découpage des objets de connaissance qui s'y opère dans le même mouvement ; plus généralement c'est bien sur un questionnement du type de démarche scientifique qui prévaut habituellement en sociologie auquel on aboutira.

À cet égard, je mettrai de l'avant et développerai quelques propositions qui n'ont pas la prétention de faire le point sur la question - d'ailleurs est-ce seulement réalisable ? - mais qui peuvent servir d'amorce à un débat sur cette question complexe et controversée de l'autonomie disciplinaire. Mon intention explicite au cours de ces réflexions sera de déplacer ou plutôt de continuer à déplacer le débat fort classique et, de ce fait, un peu suranné : par exemple, les rapports sociologie-anthropologie comme étant ceux de l'ailleurs et de l'ici ou encore les rapports sociologie-psychologie comme étant ceux de l'individuel et du collectif. De la sorte je m'efforcerai de déstabiliser certains des pré-supposés qui vont le plus de soi dans ce débat, en tentant de reformu-

ler les termes mêmes dans lesquelles la question de l'autonomie disciplinaire se donne à voir.

1. Le contexte et l'arrière plan du débat

[Retour à la table des matières](#)

Au départ, j'aborderai l'arrière plan du débat dans lequel prend forme la question de l'autonomie disciplinaire. Précisons tout de suite qu'il s'agit bien davantage d'identifier des points de repère et d'en dégager une certaine trame que de procéder à une analyse détaillée qui, de toute manière, excéderait largement un exposé de cette nature.

Afin de cerner le fil directeur qui mène à la problématique actuelle de l'autonomie disciplinaire, je partirai de l'hypothèse de Lyotard ¹ : le savoir change de statut en même temps que les sociétés entrent dans l'âge dit post-industriel et les cultures dans l'âge dit post-moderne. Qu'est-ce à dire ? Les questions soulevées par une telle hypothèse me semblent pouvoir être regroupées sous deux rubriques principales : la question de la nature de savoir, et notamment de la connaissance scientifique ; puis la question de la légitimité de ce savoir. Ces deux questions étant de toute manière liées, elles renvoient nécessairement l'une à l'autre ; elles ne doivent toutefois pas être confondues et, à cet égard, il importe de maintenir une distinction analytique.

Le problème de la nature et de la légitimité de la connaissance scientifique peut être repris sous un autre angle. Il s'agit dans ce cas d'une reformulation du problème. La science peut être considérée à la fois comme force productive, i.e. comme un moment dans la production et la circulation continues du capital ; et comme bien culturel, i.e., dans ce cas précis, comme une espèce particulière de discours. La question du statut de la connaissance scientifique se pose dans cette perspective à l'époque contemporaine.

¹ Jean-François Lyotard, *La condition post-moderne*, Paris, Minuit, 1979.

Le problème de la légitimité de la connaissance scientifique gagne à être situé, même brièvement, dans son contexte historique. Au départ, la Renaissance voit émerger, avec le début de la séparation de l'Église et de l'État, un espace spécifique que la science occupe et qui lui permet de se développer ; on assiste alors à l'essor des sciences modernes : Copernic, Galilée, Kepler, Newton, mais aussi Locke, Hume, Rousseau, Montesquieu. Galilée constitue sans doute la figure centrale de cette époque. Qu'il suffise de rappeler ses démêlées avec l'Église pour se convaincre que la science n'a jamais été le lieu du pur désintéressement et que la conquête de l'autonomie scientifique a été un processus long et difficile. D'une façon générale, la science était considérée à l'époque comme un bien de l'humanité toute entière². La science trouve alors en elle-même sa propre fin ; sa légitimité est interne en quelque sorte. Étant donné les faibles moyens en homme et en matériel qu'elle requérait, l'activité scientifique était en fait marginale et fortement individualiste ; la représentation qu'on avait du savant le consacrait alors comme personnage au-delà des -intrigues- de la cour ou des stratégies de groupe d'intérêts. Les appareils politico-économiques avaient plutôt tendance à laisser faire les universités et les chercheurs, tout en s'efforçant d'intégrer leur découverte dans le circuit de la production. Ainsi cette période est caractérisée par le fait que la science trouve sa fin en elle-même comme réalisation de la vérité ou comme métonymie du progrès.

Au cours du 20^e siècle et plus particulièrement depuis la seconde moitié du siècle, on assiste à un déplacement notable de cette configuration, en raison notamment de la liaison de plus en plus étroite qui lie connaissance scientifique, découverte et innovation technologique. De sorte qu'on assiste à la rencontre et à la conjonction de la Science, de l'État et de l'Argent au sein d'un nouveau dispositif triangulaire, dans ce que Habermas appelle la société scientifique et technique. En tant que force productive, le savoir contribue de manière décisive à la performance des dispositifs techniques de production et, d'une façon plus générale, des dispositifs sociaux et culturels. C'est dans ce contexte qu'une politique scientifique de plus en plus systématique prend forme et se développe, en raison du fait que les grands secteurs de la recher-

² Jean-Jacques Salomon, *Science et politique*, Paris, Seuil.

che, et notamment de la recherche appliquée, exigent des moyens de plus en plus considérables en hommes, en matériel et en organisation.

Quelques éléments importants méritent d'être signalés dans ce déplacement de la configuration du savoir scientifique. Contrairement à ce qui existait jusqu'alors, on assiste présentement à une forte mise en extériorité du savoir par rapport au chercheur, à quelque point que celui-ci se trouve dans le processus de connaissance. Si autrefois le rapport du chercheur au savoir prenait forme dans une matrice axée sur la formation de l'esprit, la matrice revêt aujourd'hui un caractère productiviste surtout. Il s'agit là d'un recentrement fondamental du rapport du chercheur à la connaissance dont on commence à peine à prendre la mesure ; et c'est en particulier du côté de l'autonomie disciplinaire que cette mise en extériorité est susceptible de produire des effets. Par ailleurs, la science non seulement conserve mais renforcera sans doute son importance dans la panoplie des forces productives des États. De plus en plus, le savoir devient un enjeu décisif dans la redistribution des cartes à l'échelle mondiale ; il est en effet possible d'envisager que si les États sont entrés en conflit pour la conquête de nouveaux territoires, puis pour l'exploitation de matières premières, ils puissent entrer en conflit pour s'assurer la maîtrise des savoirs et des informations requis à leur bon fonctionnement ³.

Dès lors, dans ce contexte, la science ne trouve plus sa propre fin en elle-même, laquelle est déplacée vers l'extérieur. Cet extérieur prendra le plus souvent le nom de "besoins de la société" ; d'où l'apparition encore récente, aux côtés de l'enseignement et de la recherche, de la fonction de service à la collectivité. En tout état de cause, les rapports, souvent conflictuels, entre la science et le politique se sont progressivement déplacés ; désormais ils ne prennent plus principalement forme sur le terrain de la vérité, mais davantage sur celui du rendement et de la performativité. La légitimité de la science s'en trouve d'autant plus marquée.

Ainsi lorsque le critère de pertinence devient la performativité d'un système social, il s'ensuit que l'enseignement supérieur et le champ scientifique national sont définis comme sous-système du système

³ Cette proposition est esquissée chez Lyotard, op. cit.

social ; on leur applique le même critère de performativité. Et l'effet à obtenir consiste en une contribution optimale de la science à un meilleur rendement du système social. À cet égard, le clivage pertinent cesse d'être, comme dans l'ancienne configuration décrite précédemment, savoir/ignorance, ou encore personnes cultivées/masses hébétées. À l'instar de la monnaie ⁴ - la monnaie en tant qu'équivalent général qui autorise la circulation des marchandises -, le déplacement s'opère autour du clivage connaissances de paiement/connaissances d'investissement, i.e. les connaissances produites pour être échangées dans le cadre de l'entretien et de la reconstitution de la force de travail et les connaissances produites en vue d'optimiser les performances d'un programme ou d'un dispositif. C'est dans ce contexte relativement nouveau que la question de l'autonomie disciplinaire tend à se reformuler.

2. La configuration de l'autonomie disciplinaire

[Retour à la table des matières](#)

La liaison de plus en plus forte et prégnante entre découverte scientifique et innovation technologique a contribué à accentuer la dichotomie entre recherche fondamentale et recherche appliquée, i.e. la recherche comme fin en soi et la recherche dont la finalité, plus immédiatement concrète, empirique et productive, repose sur les demandes sociales. D'où le surgissement de nouvelles questions concernant l'activité de recherche et l'insistance avec laquelle elles sont posées : à quoi ça sert, est-ce efficace, est-ce vendable ? Je ne voudrais pas laisser croire ici que tout passe désormais par le prisme de la recherche rentable. Ce que je cherche à esquisser, c'est en fait le dépla-

⁴ Sur l'isomorphie des formes d'échange et de circulation, on pourra consulter Jean-Joseph Goux, *Économique et symbolique*, Paris, Seuil, 1973.

Quant au fait que l'économie devient le lieu fondamental de la production symbolique, on pourra consulter Marshall Sahlins, *Au coeur des sociétés*, Paris, Gallimard, 1980.

cement du principe de légitimité scientifique et ses effets sur la question qui nous intéresse, l'autonomie disciplinaire.

De la question de la légitimité, on est progressivement amené à aborder celle de la nature du savoir scientifique. La question est vaste, on en conviendra ; elle a notamment des ramifications épistémologiques fort importantes, pour ne pas dire davantage. Soulever une telle question s'avère une démarche complexe et délicate à la fois, tout en requérant une érudition hors du commun ; c'est pourquoi il ne saurait être question d'aborder un tel problème de manière exhaustive. Tout au plus, s'efforcera-t-on dans le fil des réflexions qui précèdent, de mettre en relief quelques éléments susceptibles d'avoir des effets sur la nature du savoir scientifique. À cet égard, les analyses de Lyotard et celles d'Habermas nous paraissent être les plus pertinentes ; non seulement parce qu'elles ne s'arrêtent pas au seuil du pouvoir de la dénonciation, tare fort répandue dans la culture intellectuelle, mais parce qu'elles dégagent des perspectives analytiques et des voies de réflexions fécondes.

En fait, deux éléments produisent des effets sur la nature du savoir scientifique. En premier lieu, la généralisation de la recherche appliquée et l'imbrication de plus en plus étroite entre découverte, et innovation ont provoqué un déplacement majeur ; le processus de la recherche, historiquement centré sur l'explication scientifique, devient de plus en plus axée sur la découverte et les applications les plus immédiates. Cela entraîne en retour des transformations technologiques considérables qui provoquent des incidences et des effets sur la nature du savoir. Ainsi avec l'hégémonie de l'informatique dans la recherche appliquée, c'est une certaine logique qui s'impose ; et avec elle, un certain type d'organisation et de structuration de la connaissance scientifique. L'envahissement de l'ordinateur et sa commercialisation sous forme de micro-informatique modifient déjà les opérations de classification, d'ordonnancement et d'utilisation des connaissances, de même que les processus d'acquisition de celle-ci. Une question surgit dès lors : Comment la multiplication du recours à l'informatique affectera-t-elle l'échange et la circulation des connaissances ? D'abord de la façon suivante : afin de passer dans les nouveaux canaux de transmission et devenir opérationnelle, la connaissance sera soumise à une opération de traduction en quantités d'information. De la sorte, tout ce

qui dans la connaissance ne sera pas traduisible en information court le danger de devenir obsolète et d'être délaissé. Ce qui risque de départer très nettement la connaissance. Celle qui sera délaissée demeurera dans le domaine de l'écrit et sera toujours un bien culturel ; mais en tant que force productive, son caractère opératoire et agissant possède toutes les chances d'être fortement entaché.

C'est en tant qu'espèce spécifique de discours que la nature de la connaissance scientifique sera plus particulièrement affectée. La logique qui s'impose avec l'informatique draine dans son sillage des éléments affectant l'ensemble des prescriptions portant sur les énoncés et les propositions acceptées comme étant "scientifiques". Dans l'activité scientifique, un énoncé s'avère redevable du processus de prescription des conditions générales de consistance interne et de vérification performante pour qu'une proposition s'intègre au discours scientifique et puisse ainsi être prise en considération et débattue par le milieu scientifique. On conviendra que, dans cette perspective, les prescriptions qui président à la validation d'un énoncé scientifique sont générales, mais qu'elles ont des effets spécifiques à l'intérieur d'un champ disciplinaire ; cela reste toutefois à examiner dans chaque cas particulier. Bien qu'historiquement, cette perspective n'ait guère été une préoccupation en sociologie, a question demeure posée au-delà de la critique du positivisme qu'il importe de poursuivre. Elle renvoie à la fois à la spécificité de l'objet de la sociologie et à la façon dont les chercheurs en rendent compte dans le cadre d'une démarche scientifique. On reviendra ultérieurement sur cette question.

On se trouve donc en présence d'un double mouvement : d'une part du côté de la légitimité du savoir scientifique, le passage de la recherche comme fin en elle-même à la recherche articulée aux demandes sociales ; quant à la nature du savoir d'autre part, une modification dans les prescriptions qui président à la recevabilité et à l'acceptabilité des énoncés scientifiques. Ce double mouvement se concrétise présentement dans un processus de questionnement d'un certain type de savoir scientifique - celui qui trouvait sa fin en lui-même. On peut situer et examiner sous cet angle la crise du savoir scientifique dont les signes se multiplient depuis un certain nombre d'années déjà.

Les analyses d'Habermas à propos de la civilisation scientifique vont dans le même sens, encore qu'elles y parviennent par des voies relativement différentes⁵. Rappelons rapidement que, selon Habermas, les potentialités diverses que recèlent les sciences se réduisent graduellement à l'exercice d'un pouvoir technique ; on cherche à acquérir par le recours à des moyens techniques un pouvoir en vue d'y asseoir une sorte de gestion généralisée et perfectionnée sur la société, c'est-à-dire un contrôle social qui tend vers l'intégralité. La fonction de la connaissance s'en trouve d'autant modifiée : son rapport à la pratique n'est plus, comme au 19^e siècle, de l'ordre de l'émancipation historique, mais plutôt de l'ordre de la performativité des possibilités d'application technique.

Dans cette nouvelle configuration des savoirs scientifiques la question de l'autonomie disciplinaire se trouve reformulée. On comprendra sans peine que les vieux débats disciplinaires du type sociologie/ethnologie - le débat de l'exotisme et du contemporain - aient été déplacés et soumis à d'autres questionnements lors même de la mise en forme de cette nouvelle configuration des savoirs scientifiques dont on vient d'esquisser les grandes lignes. Les rapports entre disciplines soulèvent le problème des frontières interdisciplinaires ; et cela a des incidences du côté de l'autonomie disciplinaire.

Les délimitations classiques des divers champs scientifiques, héritées du 19^e siècle, subissent dans le contexte de la nouvelle configuration des savoirs scientifiques un travail majeur de remise en cause, malgré et au-delà des pesanteurs institutionnelles qui fixent les contours de leur ancrage social. Des disciplines disparaissent : philologie, études anciennes, etc. Des empiètements se produisent aux frontières des sciences : par exemple le conflit entre le droit et le service social à propos du secteur de la protection de la jeunesse et plus généralement la façon dont une discipline s'accapare un nouveau domaine de savoir. De nouveaux territoires scientifiques prennent forme : l'informatique, les communications et la sémiologie.

⁵ J. Habermas, *Théorie et pratique*, Tome 2, Paris, Payot, 1975. En particulier le chapitre 8 : "Dogmatisme, raison et décision : théorie et pratique dans une civilisation scientifiée".

La hiérarchie classique des savoirs scientifiques - avec la place prépondérante qu'y occupait la philosophie, puis les disciplines plus spéculatives comme le droit, la médecine et ce qu'on appelait autrefois les arts - fait place à un réseau différencié d'organisation et de rapports dont les frontières respectives ne cessent de se déplacer. Il s'agit ici du processus par lequel les scientifiques constituent et instituent des différences et des frontières entre ce qui est scientifique et ce qui ne l'est pas ; entre de qui est digne d'attention et d'intérêt scientifique et ce qui ne l'est pas ; cela est décisif dans la mesure où la science incarne en Occident la rationalité. Quelques exemples suffiront ici à illustrer ces propos. Si on prend en considération la sociologie de la question féminine et la sociologie rurale, au Québec, on comprendra sans peine comment les distinctions posées précédemment opèrent, notamment à l'égard de ce qui est digne d'intérêt scientifique ; par contre, dès lors qu'on envisage la formation sociale algérienne au sujet des mêmes questions, on aura sans doute affaire à des classifications différentes, voire opposées. Des réflexions similaires pourront être faites, pour le Québec tout au moins, à l'égard de la sociologie militante et d'une sociologie de type technocratique, il en va de même pour tout le débat qui entoure l'introduction de nouvelles méthodologies, lesquelles contribuent notamment à la reformulation des objets de recherche.

Parce qu'il est aléatoire et qu'il est continuellement soumis à un processus de déstabilisation, le tracé des frontières disciplinaires constitue un enjeu permanent du champ scientifique avec ses règles du jeu, ses formes d'investissement, etc. De plus aucun consensus n'est réalisable sur cette question des frontières disciplinaires ; et encore moins souhaitable. Ce qu'il importe de souligner à ce stade de la réflexion tient notamment à ceci : les sciences ne naissent, ni ne progressent toutes de la même façon vers un état de maturité où leur institutionnalisation les figerait de façon quasi-immuable pour l'avenir. Cette manière d'envisager le problème n'est plus adéquate pour décrire les secteurs les plus vivants de la recherche qui constituent les éléments maîtres de la science-en-train-de-se-faire dans cette fin de 20^e siècle.

Pour caractériser une discipline et les différents secteurs de recherche qui en sont constitutifs, il n'apparaît plus suffisant d'analyser soit son degré d'institutionnalisation, soit le type de rapports internes entre ses membres et les positions que ceux-ci occupent dans le champ

scientifique. Non pas que ces questions soient secondaires ; leur importance a été suffisamment soulignée pour qu'il ne soit pas nécessaire d'insister de nouveau sur cet aspect du problème. Un élément fondamental de la question de l'autonomie disciplinaire concerne sa capacité d'accueil et d'absorption des domaines, des objets et des méthodes de recherche, non encore reconnus officiellement mais qui constituent toutefois son champ d'expansion potentiel. À cet égard, le problème central m'apparaît résider dans la mouvance continue et systématique des champs disciplinaires les uns à l'égard des autres et des effets que ce déplacement induit dans un champ particulier. La reformulation de la question de l'autonomie disciplinaire apparaît actuellement liée à cette problématique. La prise en considération de cette mouvance continue conduit à envisager le champ scientifique comme étant un état quasi permanent de non-équilibre puisque les frontières ne sont jamais fixées d'une manière définitive⁶. Dans cette perspective, une discipline n'est jamais beaucoup plus que l'arrangement provisoire des unités élémentaires que sont chaque procédure technique, chaque objet de recherche et chaque méthodologie. Le caractère nouveau de la situation actuelle réside dans le fait que les arrangements de ces unités s'avèrent beaucoup plus complexes mais aussi beaucoup plus variables qu'autrefois.

C'est dans ce contexte qu'il convient d'examiner maintenant la question de l'autonomie disciplinaire, non pas d'une manière globale et totalisante mais en la restreignant au cas des disciplines charnières.

⁶ J.D. DE Certaines, "La biophysique en France : critique de la notion de discipline scientifique", dans Lemaire, Macleod, Mulkay, et Weingart, *Perspectives on the émergence of scientific disciplines*, Paris, Mouton, 1976, pp. 99-122.

3. L'autonomie disciplinaire dans le contexte des disciplines charnières : sociologie, psycho-sociologie et socio-linguistique

[Retour à la table des matières](#)

Aborder la question de l'autonomie disciplinaire dans le contexte des disciplines charnières représente un cas et un cas intéressant à plus d'un titre. D'une certaine façon en effet, l'émergence de nouvelles disciplines se fait généralement aux frontières des disciplines déjà existantes. La sociologie de la science indique assez clairement, je crois, qu'il est virtuellement impossible qu'une discipline surgisse de nulle part ; il s'agit plutôt d'un long et lent processus de différenciation avec un champ scientifique déjà établi. D'ailleurs la perspective de la sociologie de la science, quant à l'émergence de nouvelles disciplines, se concrétise analytiquement dans un questionnement comme celui-ci :

What were the distinctive scientific problems which provided the focus for the new research area ? How did these. problems come to be formulated ? Were they the logical outcome of a major theoretical advance ? Or were they the result of attempts to resolve anomalies generated in the course of previous research ? Were they unexpectedly derived from the accumulation of empirical data ? Or was empirical information sought to solve explicit theoretical issues ? Did research techniques play any part in changing the direction of scientific inquiry ? ⁷

Notre propos n'est pas orienté vers les questions de naissance ou d'institutionnalisation des disciplines. Il ne s'agit donc pas de savoir si les disciplines charnières qui sont la psycho-sociologie et la socio-linguistique constituent ou non de nouvelles disciplines. On abordera plutôt la question sous l'angle de la mouvance et du déplacement

⁷ "Introduction : problems in the emergence of new disciplines", dans Lemaire, Macleod, Mulkay et Weingart, op. cit., p. 3.

continuel des frontières disciplinaires, en se demandant ce qui se joue dans cette mouvance eu égard à l'autonomie disciplinaire, celle de la sociologie en l'occurrence ⁸.

Dans l'histoire des sciences, les disciplines charnières constituent le plus souvent la marque d'une certaine maturité dans le développement scientifique. Qu'on pense par exemple à la bio-chimie et à l'astro-physique qui apparaissent à un moment de l'histoire scientifique où était en bonne partie dépassée la conjoncture originale des disciplines de base comme science. C'est à partir de l'apparition et de la prise en considération de problèmes scientifiques non résolus ou encore d'observations inattendues, permises par une avancée des théories, des méthodologies et des procédures techniques d'expérimentation et de vérification, que s'élabore progressivement un nouveau champ d'investigation jusque là séparé par la division du travail scientifique et son institutionnalisation disciplinaire. Les disciplines charnières doivent le plus souvent leur émergence à un phénomène de migration scientifique vers un nouveau champ de recherche.

“In some, and perhaps many, cases the growth of a new area starts with the perception, by scientists already at work in one or more existing areas, of unsolved problems, unexpected observations or unusual technical developments, the pursuit of which lies outside their current field. Thus the exploration of a new area is often set in motion by a process of scientific migration”. ⁹

Un premier point mérite d'être signalé. Quand une discipline introduit dans sa configuration théorique un concept importé d'une autre discipline, l'analyse de la situation respective du concept en question dans chacun des deux champs respectifs de recherche disciplinaire et des effets que l'exportation-importation y provoquent doit permettre d'en évaluer l'efficacité et la justesse théorique. Cette importation ne provient pas nécessairement d'une discipline charnière, encore qu'elle puisse transiter par elle. La sociologie a, par exemple, importé de la psychologie - et cette importation a transité par la psycho-sociologie

⁸ Une perspective analogue pourrait sans doute s'appliquer à l'égard de l'anthropologie et de ses disciplines charnières : ethno-linguistique et ethno-psychanalyse.

⁹ “Introduction : problems in the emergence of new disciplines”, op. cit., p. 5.

selon toute vraisemblance - un ensemble conceptuel qui visait à rendre compte de manière adéquate de l'orientation de l'activité d'acteurs sociaux dans des situations concrètes. La trilogie intention-motivation-aspiration a été abondamment utilisée dans divers secteurs de recherche, et notamment en sociologie de la consommation, afin de comprendre le comportement des consommateurs. Ce faisant, la sociologie n'a pas qu'importé des concepts, mais également la perspective d'analyse qui les supporte cela a conduit à atomiser et à individualiser les comportements sociaux de consommation, comportements que l'on agrège par la suite pour constituer des groupes de consommateurs. Ainsi la consommation est d'abord définie comme acte individuel dont le caractère social n'advient que dans son agrégation avec d'autres comportements individuels. Or ceci est problématique à plus d'un titre, ne fut-ce que parce qu'une telle démarche conduit à individualiser des comportements qui sont d'emblée sociaux. L'importation théorique ou conceptuelle provient le plus souvent d'une impasse théorique de la discipline importatrice ; si elle contribue à résoudre certaines difficultés, l'attention se porte sur la façon dont elle le fait, i.e. sur la façon dont elle déplace les difficultés en les reformulant.

Un second point mérite d'être signalé ; il concerne le travail proprement conceptuel et théorique qui s'effectue dans le cadre d'une discipline, en dehors des questions d'exportation-importation que l'on vient d'évoquer. Je fais ici référence au passage nécessaire mais difficile à mener à terme de la pensée métaphorique à la pensée conceptuelle. Si on s'accorde aujourd'hui à reconnaître à la métaphore un statut heuristique capital dans la découverte scientifique ¹⁰, le problème consiste à conceptualiser dans un second temps ce que la métaphore a permis d'appréhender et de mettre au jour dans un premier moment de la recherche. Ce passage de la métaphore au concept est toujours le résultat d'un long et lent travail de maturation scientifique ainsi que les analyses de l'épistémologue Gilles-Gaston Granger l'ont fort éloquemment démontré ¹¹. Dans une étude remarquable ¹², Sarah Kof-

¹⁰ Jean Molino, "Métaphores, modèles et analogies dans les sciences", *Langage*, 54, 1979.

¹¹ Gilles-Gaston Granger, *Pensée formelle et science de l'homme*, Paris, Aubier Montaigne, 1967

¹² Sarah Kofman, *Camera obscura. De l'idéologie*, Paris, Ed. Galilée, 1973.

man déconstruit la part métaphorique de la pensée de Marx et de Freud, là où le travail de conceptualisation n'a pas été mené à terme. Elle analyse le fonctionnement de la métaphore de la caméra obscura auquel Marx recourt pour décrire le processus de renversement qui se produit dans toute idéologie ainsi que la métaphore spatiale, la topique de l'édifice, pour penser les rapports entre infrastructure et superstructure ; quant à Freud, il décrit l'inconscient de façon explicite à l'aide de la métaphore de l'appareil photographique.

Quand on examine ce passage de la métaphore au concept des questions surgissent : dans quelle mesure ce passage est-il mené à terme ou dans quelle mesure achoppe-t-il ? À quel moment du processus et du fonctionnement de la démarche scientifique, cet achoppement se manifeste-t-il ? Si tel était le cas, à quoi sommes-nous renvoyés ? Car dès lors que ce travail de conceptualisation achoppe, surtout dans le cas de la sociologie dont la scientificité fait l'objet d'un débat permanent et au surplus qui recouvre une étonnante diversité de discours qui se présentent comme sociologiques, il faut être en mesure d'en saisir les effets ; en particulier du côté de la question qui nous intéresse, à savoir l'autonomie disciplinaire. En effet, une discipline comme la sociologie serait-elle, dans certains de ses champs de recherche, à la remorque des disciplines charnières pour parachever un travail de conceptualisation qu'elle n'arrive pas à mener à terme ?

Bien sûr, ces réflexions pourront paraître quelque peu abstraire. Le recours à des exemples devraient toutefois permettre de mieux saisir ce qui est en cause. La sociologie du développement offre à cet égard une illustration fort intéressante. On a déjà affirmé à propos du concept de croissance qu'il constituait l'hypothèse fondatrice de la modernité et qu'il trouve son prolongement dans celui de développement, concept déterminant pour l'ensemble de la sociologie ; on parle même de développement culturel. Or Robert Nisbet n'hésite pas à affirmer :

De toutes les métaphores dans la pensée occidentale sur l'homme et la culture, la plus ancienne, la plus puissante et englobante est la métaphore de la croissance.¹³

Or le concept de croissance est une métaphore de la nature : la conception proprement culturelle selon laquelle la société est une nature, i.e. serait soumise à une croissance analogue à celle de la nature. Plus précisément il s'agit d'une métaphore végétale ; et c'est à l'image de la plante, de la croissance de la plante auquel on est renvoyé pour penser une certaine réalité sociale. Par ailleurs, je voudrais souligner à quel point la métaphore de la famille est prégnante dans la sociologie québécoise et dans la façon dont elle rend compte de cette société. Il y aurait beaucoup à dire sur cette métaphore et sur la façon dont elle opère au sein de la sociologie québécoise. Elle se traduit soit directement : la grande famille libérale ou péquiste ; soit indirectement et c'est alors le thème de la communauté : communauté régionale, communauté urbaine ou communauté universitaire. Qu'on songe un instant à ce qu'une telle métaphore traîne dans son sillage, droits d'aînesse et privilège de cadets, etc. Il faudra bien un jour réfléchir aux effets de blocage et de détournement que cette métaphore introduit subrepticement dans l'analyse de la société québécoise.

En conséquence, je voudrais suggérer que les disciplines charnières en sciences sociales constituent peut-être autant un signe de maturité enfin acquise qu'une tentative de sortie hors des disciplines d'origine en proie à des interrogations, des incertitudes, des contradictions internes comme externes et plus généralement à des blocages ou des impasses dans la façon de rendre compte des phénomènes et des objets sur lesquels les scientifiques travaillent. Le problème ne consiste pas à trancher dans un sens ou dans l'autre : les disciplines charnières sont tout à la fois et en même temps signe de maturité et tentative de sortie. Mais dans un contexte particulier, elles constituent une tentative de sortie de la discipline d'origine. À cet égard, les disciplines charnières seraient un lieu de refuge, une quête pour des agents scientifiques d'un champ particulier comme la sociologie, menacés par

¹³ Robert A. Nisbet, *Social change and history : aspects of the western theory of development*, N.Y., Oxford University Press, 1969, p. 1, cité par Immanuel Wallerstein, "Le développement du concept de développement", *Sociologie et Sociétés*, XIV, 2, 1982, p. 133 Note 1.

l'avancée des connaissances scientifiques dans leur domaine. Ils chercheraient de la sorte à perpétuellement déplacer le terrain, en exportant hors de leur discipline d'origine les difficultés et les impasses méthodologiques nées de la recherche elle-même ¹⁴. On comprendra que le processus décrit est complémentaire du processus d'importation conceptuelle abordé précédemment ; il s'agit en effet de l'avvers et de l'envers d'une même réalité.* Dans un cas, la discipline charnière est ici un lieu de transition, dans l'autre un lieu de refuge.

Décrit ici comme négatifs, ces processus peuvent aussi s'avérer être indicateurs de l'apparition de problèmes nouveaux ou de préoccupations inhabituelles dans le champ de la discipline d'origine, problèmes et préoccupations qui n'arrivent pas à trouver là une formulation adéquate. Le déplacement ou l'emprunt seraient alors la voie royale à suivre. En ce sens aussi - et nous retrouvons des jalons posés précédemment - une discipline ne constitue jamais qu'un arrangement provisoire et instable de théorie, méthode et procédures techniques d'analyse. Et ce d'autant plus que le déplacement vers un lieu refuge se fait à partir d'une réinscription qui peut en l'occurrence être un détournement des avancées scientifiques de la discipline d'origine en question vers le champ des disciplines charnières. Dans une telle hypothèse, celles-ci représenteraient une sorte de dénégation théorique : à savoir la reconnaissance du caractère novateur de ces avancées dans le processus même de leur négation-détournement.

4. Démarche scientifique et autonomie disciplinaire

[Retour à la table des matières](#)

Les dernières réflexions au sujet des problèmes d'importation - exportation nous introduisent au processus même de la démarche scientifique dans une discipline comme la sociologie dont la scientifi-

¹⁴ Bruno Péquignot, "Sociologie, linguistique et socio-linguistique", Archives et Documents de la société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage, 2, 1982.

cité est constamment questionnée. Il convient maintenant de jeter un regard sur le processus de la démarche scientifique qui prévaut généralement en sociologie.

Parvenus à un certain degré d'avancement dans la mise en oeuvre de leurs recherches, certains sociologues rencontrent des obstacles importants, parfois décisifs, à la poursuite de leurs travaux. Ces obstacles sont bien sûr d'ordre divers. On peut toutefois en regrouper un certain nombre et les formuler comme suit : comment tenir compte dans l'analyse d'un phénomène social de ce qui, de l'extérieur, l'accompagne et le relaye tout à la fois, en exerçant sur lui des contraintes de détermination. La formulation du problème revêt une importance capitale : des contraintes de détermination et ce pour bien se démarquer des vieilles problématiques déterministes du 19^e siècle. Qu'est-ce à dire plus exactement ? Pour le sociologue en effet comment articuler à l'analyse de la question étudiée des phénomènes tels que l'économie, l'inconscient ou le langage. Le linguiste pour sa part sera confronté au social, à l'histoire ou à l'inconscient. Ces difficultés que chaque chercheur trouve dans sa discipline respective deviennent de plus en plus importantes au fur et à mesure que la recherche progresse. D'où la tentation de la sortie, en déportant vers l'extérieur ces difficultés non résolues dans le cadre strict d'une discipline ; et d'y trouver une solution quasi immédiate qui évite le recours, souvent fastidieux, à l'élaboration d'une perspective analytique adéquate.

Ainsi lorsqu'il rencontre le langage dans l'analyse des idéologies par le biais des textes oraux ou écrits qui constitue son corpus, le sociologue est doublement bloqué puisque sa démarche s'inscrit le plus souvent dans une théorie pré-saussurienne du langage qui fonctionne à l'évidence, à la linéarité, à l'exclusivité du contenu par rapport à la matérialité de la langue. Par ailleurs, dans une filiation à la fois wébérienne et durkheimienne, les idéologies sont considérées - et à travers elles le langage - comme expression d'une conscience, comme véhicule des intentions d'un acteur à l'encontre d'une perspective dans laquelle l'agent social est pris dans le langage, i.e. à la fois coincé et partie prenante. Au lieu d'une totalité close sur elle-même du type vision du monde, on peut envisager le discours comme "un domaine de régularité sémantique à l'intérieur d'un interdiscours" selon l'expression de

Maingueneau ¹⁵. La tentation qui prend forme alors pour le sociologue consiste à aller du côté de la linguistique laquelle lui sert à sortir de l'impasse théorique où sa seule démarche sociologique l'a mené.

De même le linguiste rencontre le sociologue au moment où sa théorie des fonctions du langage ne repose plus sur rien de tangible et de concret quant à la façon dont la langue se déploie et s'exerce dans une société donnée ; le sociologue lui fournit alors sur le mode du "prêt-à-porter" des bases pour que sa théorie linguistique puisse s'ancrer et se concrétiser, c'est-à-dire conserver ce souci de la langue telle qu'elle se pratique. Qu'on pense au domaine de la pragmatique du langage qui a connu des développements importants ces dernières années. Bourdieu résume à sa manière ce qui est en cause : "nous n'apprenons jamais le langage sans apprendre en même temps les conditions d'acceptabilité du langage. C'est-à-dire qu'apprendre un langage, c'est apprendre en même temps que ce langage sera payant dans telle ou telle situation... Toute situation linguistique fonctionne comme un marché dans lequel quelque chose s'échange" ¹⁶. C'est à ces conditions qu'on peut comprendre le fonctionnement du langage d'importance, du langage de circonstance ainsi que de l'universalité du langage scientifique.

Ainsi se dessine la possibilité de trouver toute prête une problématique susceptible de rendre compte de cet extérieur du phénomène dont on a parlé précédemment ; il suffirait alors d'amalgamer ces éléments de réponse à sa propre démarche pour que les blocages et les impasses s'évanouissent. Qu'il suffise de mentionner que l'économie de conceptualisation que représente l'emprunt extra-disciplinaire ne constitue pas d'emblée une condition suffisante pour lever les obstacles rencontrés. La question de l'autonomie disciplinaire me semble s'articuler autour de deux manques : celui qui vient d'être mentionné et un second qu'il convient maintenant d'aborder. Il concerne plus particulièrement le plan canonique du travail de recherche et de la démarche scientifique dans une discipline comme la sociologie. On abordera cet aspect particulier du problème en osant soulever au départ la ques-

¹⁵ Dominique Maingueneau, "Sémantique globale et idéologie", *Mots*, 6, 1983, p. 81.

¹⁶ Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1980, p. 95. et ss.

tion sacrilège entre toute, i.e. le non-dit du discours sociologique qui a trait à son objet : la sociologie est-elle une science ayant un objet propre rigoureusement définie ou est-elle plutôt un champ de problèmes ? On sait que la définition de l'objet de la discipline ne fait pas l'unanimité chez les sociologues. Il ne s'agit pas de trancher cette question, mais plutôt de la resituer dans le contexte du type de démarche scientifique qui prévaut en sociologie.

Le questionnement amorcé sur le processus de la démarche scientifique en sociologie s'inscrit d'emblée dans une perspective de méthode, entendue non pas au sens de procédure technique - ce à quoi on réduit trop souvent la méthode - mais au sens de démarche générale de recherche. Affirmer que la réflexion sur ces questions soit habituelle en sociologie semble quelque peu hasardeux ; soit que le modèle standard de la théorie scientifique - le système hypothético-déductif - progressivement élaboré depuis le XIXe siècle dans une forme canonique - a généralement été considéré comme allant de soi ; soit que le débat ait été stérilisé en raison d'une division du travail entre théoriciens, empiristes, etc ; soit que le rapport aux sciences de la nature ait été tel que les discussions ont été menées dans le sillage de la dichotomie diltheyienne expliquer et comprendre, de la critique du positivisme, de l'articulation entre théorie et empirie (nouvelle école de Chicago) pour en citer quelques-unes ¹⁷. Ce à quoi on voudrait en arriver ici, c'est à une reformulation du problème dans une perspective générale.

D'entrée de jeu et pour dire les choses aussi clairement que faire se peut, le plan canonique de la démarche scientifique en sociologie me semble prendre la configuration suivante. D'une part on dichotomise le travail recherche sociologique en stocks cloisonnés de connaissances dans des théories et des méthodologies (ou l'arsenal des procédures techniques d'analyse), entre lesquels les articulations sont tenues pour ne pas dire difficile à établir. D'autre part la mise en oeuvre de ce travail se concrétise en moments successifs - j'insiste, successifs - de la recherche opératoire selon le schéma suivant : d'abord le moment

¹⁷ Ceux et celles que ces diverses questions intéressent pourront consulter le numéro (la sociologie : une question de méthode ?) de *Sociologie et Sociétés*, XIV, 1, 1982.

de la théorie, de l'élaboration théorique ; puis le moment de l'analyse et de la formalisation des données, l'analyse empirique ; enfin le moment de l'articulation des deux moments précédents que l'on nomme en l'occurrence vérification, ce qui soulève un certain nombre de problèmes épistémologiques d'importance ¹⁸.

On prendra la mesure des difficultés que ce type de démarche soulève dans l'exemple suivant. Il s'agit d'une recherche qui porte sur les modèles pédagogiques utilisés par les institutrices en classe de maternelle, recherche qui illustre on ne peut plus clairement ces difficultés. Travaillant dans une perspective marxiste, le chercheur a dans un premier temps établi le cadre d'analyse théorique de sa recherche : infra et superstructure, détermination en dernière instance par l'économie, capitalisme monopoliste d'état, hégémonie, appareils idéologiques d'état, spécificité de l'appareil scolaire dans la reproduction idéologique, pour finalement en arriver à identifier deux grands modèles pédagogiques : le modèle de la classe dominante qui est celui que le ministère de l'éducation a élaboré et le contre-modèle prolétarien, celui de la CEQ. Dans une seconde étape, le chercheur procède à la cueillette de ses données par observation participante et entrevue auprès d'institutrices exerçant leur métier dans des milieux populaires et bourgeois respectivement. Et c'est ici que commencent à surgir les difficultés. Au sujet d'un problème fort précis, celui de l'apprentissage de l'hygiène corporelle, le chercheur a eu des précisions à demander à une institutrice d'école de milieu populaire à propos des résistances de certains élèves à l'égard de cet apprentissage. Le chercheur désirait savoir à quoi l'institutrice se référait pour faire face à ces obstacles et comment elle s'y prenait pour contourner ces résistances. Réponse de l'institutrice : "Quand j'ai des difficultés de cet ordre, je téléphone à une vieille tante qui a 35 ans d'expérience dans le métier et je lui demande comment elle s'y prenait dans des cas semblables". Désarroi du chercheur : le cadre théorique élaboré auparavant ne prévoyait rien au sujet des structures de la parenté, de sorte qu'il s'avérait difficile d'in-

¹⁸ Nicole Ramognino, "Contrainte, contrôle social, socialisation : Le suicide d'Émile Durkheim", *Sociologie du Sud-Est*, 30, 1981.

Certaines des réflexions qui suivent sont redevables des travaux de N. Ramognino et des discussions que nous avons eues sur ce sujet précis.

tégrer une réponse comme celle-ci, mais gênant de la laisser de côté. Comment faire face à ce réel inattendu ?

Je ferai donc l'hypothèse que cette dichotomisation/concrétisation constitue un détournement du travail sociologique et qu'il joue comme renforcement du précédent, celui qui consiste à exporter et à déplacer les frontières disciplinaires. La conjonction de ces deux détournements opère à des fins d'appropriation de positions particulières dans le champ scientifique et à la préservation des avantages liés à ces positions. Il importe toutefois d'ajouter clairement qu'une telle appropriation ne peut donner lieu qu'à des échanges qui prennent la forme d'une lutte de concurrence du type dominant/prétendant à la domination, théorie/théorie, quantitatif/quantitatif, etc. Et dont l'effet le plus immédiat consiste à détourner, voire même à bloquer, la réflexion sur la démarche scientifique en sociologie. Ces détournements produisent aussi des effets qui commencent à être connus dans le champ de la sociologie : répétitions, tautologies, absence de débats, déclassification de la discipline et finalement, étiolement de son autonomie.

En fait, ce qui apparaît en cause ici, c'est une image précise du travail scientifique qui fonctionne comme articulation d'une théorie et d'une technique d'analyse. Cette image semble solidement arrimée à la pratique de recherche de la sociologie laquelle est le plus souvent conçue comme garantie, i.e. comme confirmation et vérification d'une théorie à l'aide d'une technique d'analyse. Je voudrais avancer l'hypothèse que la crise de l'autonomie disciplinaire réside là dans son noyau central : dans cette forme de l'activité scientifique conçue comme vérification d'une théorie. Et qu'en conséquence, la première tâche qui s'impose consiste à déconstruire cette image du travail scientifique, entre autres par le biais d'une réflexion sur la démarche générale de recherche, mais aussi par une pratique différente de l'activité scientifique. Et ce au nom du fait que le moment méthodologique d'une recherche - celui de la formalisation des données - aussi technique qu'il puisse être, ne saurait garantir la scientificité d'une discipline.

Le projet est d'envergure, convenons-en. Aux seules fins d'alimenter la réflexion sur ces problèmes, je formulerai en terminant quelques propositions concernant les questions soulevées au long de ce parcours :

- d'abord le problème de l'objet de la sociologie, abordé par le biais d'une question triviale en apparence : de quoi parlons-nous ? Il faut soulever cette question, ne serait-ce que parce que l'objet n'est pas donné d'emblée en sociologie. Plus encore, on est en droit de se demander si la sociologie n'institue pas davantage qu'une autre discipline un rapport spécifique sujet-objet ; la matrice classique de la démarche scientifique place l'analyste en sa neutralité d'observateur dans la position d'un sujet contemplatif et revêt par ailleurs l'objet d'un caractère indépendant et s'imposant en tant que tel au sujet. Mais c'est déjà réifier le caractère concret et vivant de l'objet. Comment dialectiser cette démarche se demande Nicole Ramognino ? ¹⁹
- ensuite une démarche de recherche scientifique, conçue non plus comme vérification d'une théorie par le biais de procédures techniques d'analyse, mais comme processus méthodique d'approche progressive du phénomène social, i.e. comme objectivation successive du phénomène considéré. Celle-ci se définit "comme une série de moments successifs et cumulatifs, chacun étant le fruit d'un processus d'itération modèle/observation, ou encore, pour reprendre la terminologie de Bachelard abstrait/concret" ²⁰. Il ne s'agit plus dès lors d'aller vérifier une théorie, mais de construire progressivement un phénomène. A cet égard, la construction du concept, partie prenante du processus d'itération, assure en son point de départ l'intelligibilité des pratiques réelles dans leur ordonnance réelle.
- les hypothèses enfin ni définies à priori, ni posées à posteriori, mais construites progressivement dans la définition même d'une problématique et dans l'appréhension successive d'un phénomène ; ce processus vise à rendre compte dans un même mouvement des pratiques analysées et du discours qui les fonde. On fait ici allusion à l'abduction qui se différencie des approches inductive et déductive dans la démarche scientifique. "On pour-

¹⁹ Nicole Ramognino, "Pour une approche dialectique en sociologie", *Sociologie et Sociétés*, XIV, 1, 1982.

²⁰ Nicole Ramognino, "Contrainte, contrôle social, etc...", op. cit., p. 81.

rait dire en gros que, dans les cas les plus classiques, la déduction cherche à parvenir à un fait par l'intermédiaire d'une règle, l'induction cherche à confirmer une règle par l'intermédiaire d'un fait, et l'abduction est la recherche d'une règle pour expliquer un fait". ²¹

Département de sociologie
Université Laval

²¹ Jacques Bouveresse, "Peirce, Popper, l'induction et l'histoire des sciences", *Critique*, 327-328, août-septembre 1974, p. 743.